

Avis public

Rosemont
La Petite-Patrie

Montréal 

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté lors de sa séance du 6 février 2012, les ordonnances suivantes en vertu des règlements indiqués ci-dessous :

- **ORDONNANCE NUMÉRO 2012-26-010**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « **Carnaval d'hiver** » qui aura lieu le 12 février 2012, entre 17 h et 20 h 30, dans le parc Molson, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2012-26-011**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « **Tournoi de hockey** » qui aura lieu dans le parc de Gaspé le 18 février 2012 ou le 25 février 2012 en cas d'intempéries, entre 13 h et 20 h, et pour le volet animation, du 7 février au 10 mars 2012 entre 13 h et 22 h, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au bureau Accès Montréal situé au 5650, rue D'Iberville, 3^e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 10 février 2012

M^e Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement